

# En attendant les passerelles

**SALQUENEN** ► Le nouveau centre nature, qui abrite à la fois l'accueil du parc de Finges, l'administration communale et le siège de plusieurs associations, a été inauguré samedi.



C'est au chef du gouvernement, Jean-Jacques Rey-Bellet, qu'a été confiée la mission du couper de ruban.

LE NOUVELLISTE

## CHRISTINE SCHMIDT

C'est dans le bâtiment des Templiers de l'ordre de Saint-Jean de Salquenen, complexe historique datant du XIXe siècle, que le nouveau centre nature et communal de Salquenen a trouvé refuge.

Inauguré samedi, après deux ans de travaux, cet espace abrite l'administration communale, une salle d'exposition des vins, la vitrine du parc naturel de Finges, ainsi que le siège de plusieurs associations, dont celui de l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, qui y dispose également d'une salle d'exposition, celui de l'Association suisse des accompagnateurs de moyenne montagne, de la Société valaisanne de biologie de la faune (Fauna Valais), et enfin du Réseau chauves-souris Valais.

## Dénominateur commun

«Ce centre a une double vocation touristique et écologique qui se traduit par de multiples fonctions», a expliqué Urs Kuonen, le président de Salquenen.

«Il servira à accueillir les visiteurs du parc, mais aussi à organiser des expositions et des conférences.»

Ce nouveau centre nature est appelé à devenir le cœur névralgique du parc naturel de Finges, «un dénominateur commun tant pour le grand public que pour les chercheurs et les spécialistes de la faune et de la flore», comme l'a encore relevé Urs Kuonen.

Ce nouveau centre n'a toutefois pas été réalisé du jour au lendemain. Il fit d'abord l'objet d'une étude de faisabilité, en 2000. «Cette étude démontra qu'un centre nature pouvait en effet apporter de nombreux avantages, tant au parc naturel de Finges qu'aux communes liées à ce dernier», a précisé la chargée de communication du parc naturel Finges, Muriel Macgeorge. C'est ainsi que les représentants des communes de Salquenen, Sierre, Varone et Loèche ont choisi d'installer ce centre à Salquenen, dans ce

complexe historique qui se cherchait alors une nouvelle vocation. Quatre ans plus tard, la commune de Salquenen approuve le projet, et procède à l'achat du bâtiment, pour ensuite obtenir, en 2005, le feu vert et le soutien financier du canton.

## Prochaine étape: le chemin des passerelles

Reste encore à relier physiquement ces quatre communes et son parc pour atteindre l'objectif recherché, à savoir préserver le capital nature et la culture de toute une région, tout y en développant les activités humaines. Comment? En réalisant des passerelles reliant les quatre communes au parc naturel. «Ces passerelles s'intègrent aux mesures de compensation prévues par le service des routes nationales dans le cadre de la construction de l'autoroute A9, a encore souligné Urs Kuonen, qui espère pouvoir mettre ce projet à l'enquête publique d'ici à la fin de l'année.

## DEUX EXPOS À VOIR

C'est entre autres à l'actuel conseiller d'Etat, Jean-Michel Cina, que l'on doit ce nouveau centre. Lui qui, il y a dix ans, occupait alors la fonction de président de la commune de Salquenen. «Il fut le seul à répondre à notre requête lorsque nous recherchions une commune valaisanne prête à nous accueillir», a déclaré Raphaël Arlettaz, le directeur de l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, établie à Salquenen depuis plusieurs années et dont le siège est désormais installé dans ce nouveau centre, où sont organisées des expositions, comme celle intitulée «Ciel! Où sont nos oiseaux?», qui fait la part belle aux espèces d'oiseaux menacées du Valais.

Notons encore que le Musée de la vigne et du vin présente, lui aussi, une exposition de la Station ornithologique suisse intitulée «Alouette lulu, le retour» et consacrée aux oiseaux nicheurs du vignoble valaisan et aux mesures de sauvegarde en faveur des plus menacés.

A voir jusqu'à la fin novembre.

## EN CHIFFRES

Le financement du centre a été réparti comme suit:

- **3 millions de francs** (commune de Salquenen)
- **330 000 francs** (subvention du Service des monuments et des sites)
- **40 000 francs** (subvention Minergie)
- **500 000 francs** (Loterie romande)
- **500 000 francs** (Migros Valais)
- **10 000 francs** (Pro Patria)
- **1,3 million de francs** (subvention cantonale pour le parc naturel Pfin-Finges)